

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 43309 B1**
- (51) Cl. internationale : **A01N 31/08; B65D 85/34; A23B 7/154**
- (43) Date de publication : **31.12.2021**
-
- (21) N° Dépôt : **43309**
- (22) Date de Dépôt : **21.11.2016**
- (30) Données de Priorité : **25.11.2015 IT UB20155878**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2016/078287 21.11.2016**
- (71) Demandeur(s) :
- **Alma Mater Studiorum - Università di Bologna, Via Zamboni, 33 40126 Bologna (IT)**
 - **Consorzio Bestack, Via Miller, 32 47121 Forlì (IT)**
- (72) Inventeur(s) : **LANCIOTTI, Rosalba ; PATRIGNANI, Francesca ; GARDINI, Fausto ; SIROLI, Lorenzo**
- (74) Mandataire : **IPPro**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: **EP16812680.3**
-
- (54) Titre : **EMBALLAGE POUR FRUITS ET LÉGUMES TRAITÉ PAR UNE SOLUTION ANTIMICROBIENNE**
- (57) Abrégé : L'invention concerne un emballage de transport pour des fruits et des légumes, une solution antimicrobienne étant ajoutée, par étalement sur sa surface, à l'emballage, ladite solution durant sur l'emballage tant que l'emballage, la distribution et l'achat par les consommateurs se produisent, de manière à réduire la charge microbienne de celui-ci et le rôle dans la contamination mutuelle des produits emballés, ainsi que le phénomène de dégradation et d'altération avec le temps des fruits et des légumes contenus dans l'emballage, ladite solution antimicrobienne comprenant l'une des trois substances actives suivantes : Citral, Hexanal et 2-(E)-Hexenal.

Revendications

1. Emballage de transport pour des produits fruitiers et végétaux dans lequel l'emballage est complété, par étalement sur sa surface, par une solution antimicrobienne qui perdure sur l'emballage tout au long de l'emballage, de la distribution et de l'achat par des consommateurs, de manière à réduire la charge microbienne de celui-ci et le rôle dans la contamination croisée des produits emballés ainsi qu'à retarder des phénomènes de dégradation et d'altération des produits fruitiers et végétaux contenus dans l'emballage, **caractérisé en ce que** ladite solution antimicrobienne est constituée des trois substances actives suivantes : Citral, Hexanal et 2-(E)-Hexenal.

2. Emballage selon la revendication 1, dans lequel l'emballage est constitué de carton ondulé.